



Déclaration préalable de SUD-Éducation Formation Paritaire Mixte Académique 25 / 06 / 08

La politique de « réforme » des services publics peut se résumer à l'application du mode de fonctionnement de l'entreprise privée à la fonction publique. Or ce mode de gestion n'est pas adapté aux services publics dont la raison d'être n'est pas le profit mais l'égalité entre citoyens et territoires.

Nous refusons que la « performance » telle qu'on la comprend dans le privé (économie des moyens et des coûts, rentabilisation...) soit élevée au statut de valeur cardinale des services publics.

La rémunération « au mérite » qu'elle cautionne, outre son caractère aléatoire et inéquitable, est un moyen de pression contre toute velléité de contestation et un moyen de récompenser les salariés les plus dociles.

Par la glorification de la « performance » c'est bien à la destruction des services publics et à la mise en place d'une politique de classe que nous assistons en France à l'heure même où les pays qui s'étaient faits les hérauts de l'idéologie néo-libérale reviennent en arrière, au moins partiellement, après en avoir constaté les effets dévastateurs.

Le syndicat SUD Éducation combat ces choix et revendique la titularisation de tous les personnels précaires, alors que le gouvernement actuel vise à précariser les titulaires ; il revendique aussi la création de postes en nombre suffisant pour assurer un service public de qualité, au service des citoyens, en lieu et place de la politique de suppression massive de postes de fonctionnaires.